



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **2 novembre 2009**

Délibération n° 2009-1032

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : SPLA Lyon-Confluence - Exercice 2008 - Présentation du rapport des mandataires

service : Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Rapporteur : Monsieur Darne

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 23 octobre 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 3 novembre 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Elmalan, MM. Buna, Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mme Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Hugué, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Llung, Longueval, Lyonnet, Morales, Mme Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pillon, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à Mme Vullien), Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Philip (pouvoir à M. Julien-Laferrière), Passi (pouvoir à M. Plazzi), Mme Peytavin (pouvoir à M. Jacquet), MM. Blein (pouvoir à M. Ferraro), Auroy (pouvoir à M. Abadie), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à Mme Pierron), M. Balme (pouvoir à M. Lévêque), Mmes Bargoin (pouvoir à M. Barthelémy), Chevallier (pouvoir à M. Coste), MM. Cochet (pouvoir à M. Petit), Flaconnèche (pouvoir à M. Appell), Genin (pouvoir à M. Le Bouhart), Mme Ghemri (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Lebuhotel (pouvoir à M. Chabrier), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Muet, Mme Perrin-Gilbert (pouvoir à Mme Dubos), MM. Réale (pouvoir à M. Claisse), Sangalli (pouvoir à M. Suchet), Serres (pouvoir à M. Roche), Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Terracher (pouvoir à M. Llung), Vergiat (pouvoir à M. Lyonnet).

Absents non excusés : M. Albrand, Mme Bocquet, M. Dumas, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Kabalo, Mme Levy, M. Louis, Mme Palleja, MM. Pili, Touraine, Turcas, Vurpas.

Séance publique du 2 novembre 2009

Délibération n° 2009-1032

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **SPLA Lyon-Confluence - Exercice 2008 - Présentation du rapport des mandataires**

service : Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 octobre 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La société d'économie mixte (SEM) Lyon-Confluence qui a pour objet la réalisation des actions et des opérations d'aménagement du site de Lyon-Confluence est devenue une société publique locale d'aménagement (SPLA) par délibérations du conseil de Communauté en date des 9 juillet et 12 novembre 2007 et décisions du conseil d'administration et de l'assemblée générale extraordinaire du 31 janvier 2008 ; son objet demeurant identique.

L'article L 1524-5 -14° alinéa- du code général des collectivités territoriales dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance des sociétés d'économie mixte. Les statuts de la SPLA ont maintenu cette obligation à la charge des administrateurs.

Le document présenté au Conseil comprend le rapport de gestion, les comptes et le rapport général du commissaire aux comptes concernant l'année 2008.

Au titre de cet exercice, les représentants de la Communauté urbaine au sein du conseil d'administration de la SEM étaient madame Thérèse Rabatel, messieurs Guy Barret, Patrick Bertrand et Jean-Paul Bret.

Pour pouvoir apprécier les résultats de l'année 2008, il paraît utile de les présenter dans un contexte rétrospectif.

Rubriques	2006 en k€	2007 en k€	2008 en k€	Tendance 2007 - 2008
capital social	1 829		1 829	↗
participation publique	57,50 %		100%	
<i>dont Communauté urbaine</i>	26,25 %		89,25	
produits société	1 672	1 781	1 959	↗
<i>dont rémunération</i>	1 599	1 655	1 827	↗

charges société	1 643	1 749	1 958	↗
<i>dont impôt sur les sociétés (IS)</i>	18	34	0	↘
résultat net	29	32	1	↘
capacité d'autofinancement	84	86	116	↗
capitaux propres	2 029	2 061	2 062	↗

Dans le cas d'une société d'aménagement, les rubriques produits et charges société correspondent au seul fonctionnement de la société. Elles n'apparaissent pas en lecture directe dans les comptes annuels.

L'exercice 2008 se clôt à l'équilibre avec un bénéfice symbolique. Ce résultat résulte d'une évolution conjuguée des produits de la société (+ 10 %) et des charges d'exploitation (+ 12 %) avec l'accroissement des dépenses de personnel (recrutements pour faire face à la montée en puissance de l'opération).

Sur le plan du bilan d'aménagement, les dépenses réalisées cumulées s'établissent à 142,90 M€. Les recettes de l'opération (120 M€) reposent à 44 % sur la participation de la Communauté urbaine, les emprunts mobilisés depuis 2008 (42,50 M€) assurent une trésorerie positive à l'opération.

La mise en œuvre de l'opération a été marquée par :

- la réception des travaux de la darse et l'installation de la passerelle,
- l'ouverture partielle de la place des Archives,
- la poursuite des travaux de construction d'immeubles engagée en 2007 autour de la place nautique ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

Prend acte du rapport établi sur l'activité de la SAEML Lyon-Confluence au titre de l'exercice 2008.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 4 novembre 2009.